

Décision Générale colonial

Décision n° 172 du 21 février 1952

n° 172

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 21 février 1952
Numéro JO n° 3 du 01/03/1952	Date du numéro 1 mars 1952

TEXTE INTÉGRAL

M. Gendraut (iPerre), administrateur 2e échelon de la France d’Outre-Mer, arrivé à Djibouti le 14 janvier 1952, est nommé chef du Bureau des Affaires économiques en remplacement de M. Versini, rédacteur de 1er classe d’administration générale de la France d’Outre-Mer.